



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

16/05/2024

Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 174 du 13 Mai 2024**

STOP AUX ATTEINTES À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION DANS LES UNIVERSITÉS ET LES LYCÉES !

La CGT se félicite de l'extension en France du mouvement né à Science Po Paris en faveur de la paix à Gaza. Cette mobilisation s'inscrit dans un mouvement plus large de la jeunesse au niveau international, notamment aux États-Unis.

La CGT condamne fermement l'envoi systématique des forces de l'ordre pour évacuer brutalement de leurs lieux d'étude des étudiant-es et des lycéen-nes mobilisé-es pour la paix et en soutien au peuple palestinien.

La CGT condamne tout aussi fermement la suspension de la subvention de plus d'un million d'euros à Science Po Paris par Valérie Pécresse, Présidente de la région Île-de-France, après l'occupation partielle de l'établissement.

Dans un monde marqué par des lendemains incertains, voir des jeunes se politiser autour des questions de paix est un signal très positif.

La CGT réaffirme ses exigences de cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza, de libération des otages israéliens et des prisonniers politiques palestiniens.

Les établissements universitaires et du second degré sont et doivent rester des lieux de démocratie où la liberté d'expression s'exerce, sans la menace de sanction ou d'intimidation émanant des directions d'établissement, souvent sous pression du gouvernement.

De nombreuses mobilisations s'étendent à l'ensemble de notre pays comme à Reims, Strasbourg, Le Havre, Grenoble, Lyon, Toulouse, Montpellier, Menton, Saint-Etienne, Rennes, Bordeaux, etc...

La mobilisation pour la population de Gaza gagne également les universités britanniques !

Des étudiants de l'université de Warwick ont, les premiers, installé un « *campement de solidarité pour Gaza* », le 26 avril. Les tentes ont ensuite essaimé aux abords des universités de Newcastle, Edimbourg, Manchester, Cambridge et Oxford.

voir aussi l'article sur notre site :

<https://www.sitecommunistes.org/index.php/monde/proche-et-moyen-orient/2777-repression-policiere-judiciaire-et-mediatique-contre-les-defenseurs-de-la-palestine>

MONTELMAR (DRÔME) : ECHEC À LA MAUVAISE GESTION DE L'HÔPITAL !

Après plus d'un mois de mobilisation les salarié-es de l'hôpital de Montélimar mettent fin à leur mouvement de grève. La direction s'est engagée à annuler les mesures prises pour faire des économies.

L'intersyndicale du Groupement Hospitalier Portes de Provence lève son préavis de grève ce vendredi. Depuis fin mars, les salarié-s étaient en grève pour protester contre les mesures prises par la direction pour faire des économies. Une direction qui fait marche arrière déclare le syndicat CGT.

À l'origine du problème, la direction qui souhaitait que la demi-heure de pause-déjeuner à la mi-journée ne compte plus dans le temps de travail. Ainsi, les personnels devaient travailler trente minutes de plus, pour rattraper cette coupure. Une mesure prise par la direction pour limiter le déficit qui touche l'hôpital ardéchois, qui n'est pas du tout passée auprès des soignant-es qui ont mené la lutte et prouvé que c'est la seule solution pour l'aboutissement des revendications.

BRINK (MARNE) : LA LUTTE CONTINUE !

En grève depuis le 2 avril, avec une production quasiment à l'arrêt, la détermination des salariés de cet équipementier automobile qui se trouve à BETHENY (51), dont les principaux donneurs d'ordre sont Stellantis/Renault, reste intacte. **Avec des salaires particulièrement bas et proches du SMIC, ils revendiquent une hausse de salaire de 150 € bruts et la création d'un 13e mois.**

Face au mépris de la direction, ils ont besoin de soutien pour tenir et gagner !

La CGT appelle les salariés et les syndicats à soutenir les salariés de BRINK dans leur combat légitime, en envoyant une motion de soutien et en contribuant à la caisse de solidarité.

HORIS / MITRY MORY (SEINE ET MARNE) : GRÈVE POUR LES SALAIRES !

Suites aux dernières négociations sur les salaires chez HORIS SAS (dont le siège national se trouve à Mitry Mory), **le mardi 14 mai 2024 au niveau national**, le syndicat CGT de l'entreprise appelle tous les salariés à se mobiliser pour manifester leur désaccord et obtenir des augmentations de salaires respectables pour tous les salarié-es de l'entreprise.

L'Intersyndicale CGT/CFDT HORIS appelle tous les salariés à se mobiliser afin de défendre nos revendications aux Négociations Annuelles Obligatoires HORIS SAS, qui sont les suivantes :

- Augmentation Générale de 80€ brut.
- Augmentation Individuelle de 1% de la Masse Salariale Nécessaire.

Tout augmente : carburant, énergies, loyer, alimentation... et nos salaires? L'augmentation Générale des salaires est nécessaire pour pallier à la perte de notre pouvoir d'achat et vivre décemment de notre salaire.

Mobilisons nous pour défendre notre pouvoir d'achat. Chaque jour, les salarié-es s'investissent et relèvent les défis dans leur travail. Nous demandons une augmentation de salaire afin de motiver et fidéliser tous les salarié-s, d'autant que beaucoup sont sollicités par la concurrence.

VICTOIRE POUR LES SALARIÉES D'ELIOR EN ISÈRE !

Après six semaines de grève et malgré les pratiques inadmissibles de leur direction, les travailleuses grenobloises de l'entreprise de nettoyage ont arraché l'annulation des mutations imposées à 13 d'entre elles.

En février dernier, les salarié-es d'Elior-Derichbourg de Grenoble c'étaient mises en grève pour protester contre la mutation forcée de treize d'entre elles et le mépris de leur direction. Elles et ils ont repris le travail après six semaines de lutte et l'annulation des mutations de leurs camarades.

Pratiques inacceptables de l'employeur !

Face à la détermination des salariées, l'employeur ne s'est interdit aucune basse manœuvre : refus du paiement des jours de grève (revendication pourtant légitime au vu des salaires des travailleuses), recrutement de salarié-es en CDD pour faire le travail des grévistes (pratique illégale), lettres menaçant les salarié-es de licenciement pour « *absence injustifiée* » (alors qu'elles et ils étaient en grève), envoi de chefs provocateurs pour les filmer (à cette occasion, une gréviste a même reçu des coups, occasionnant cinq jour d'ITT)... La direction est allée jusqu'à refuser toute discussion en direct avec les grévistes, se contentant de discuter au niveau national avec les représentant-es CGT.

Mais les grévistes ont tenu bon. Elles se sont réunies tous les jours, ont élu un comité de grève et ont voté toutes leurs décisions démocratiquement. C'est donc la tête haute qu'elles ont repris le travail, avec le sentiment de s'être fait respecter et l'accueil chaleureux des agent-es de l'État, qui les côtoient chaque jour et qui les ont soutenu-es depuis le début.

Ce n'est pas fini !

Malgré cette victoire, la lutte continue sur un autre front. Les grévistes ont toutes déposés collectivement des dossiers aux prud'hommes, pour les nombreuses infractions dont s'est rendu coupable leur employeur. Elior-Derichbourg devra répondre de ses actes.

Derichbourg a voulu nous virer mais c'est nous qui les avons virés !

Après six semaines de grève, les femmes et quelques hommes du nettoyage des sites de l'Etat à Grenoble, reprennent le travail la tête haute ! A moins d'une trentaine, unis et déterminés, les grévistes ont fait reculer un grand groupe Elior récemment repris en main par Derichbourg. Ces patrons espéraient qu'une douzaine de femmes de ménage, acceptent des mutations forcées vers d'autres emplois au CHU, en EHPAD pour lesquelles elles ne sont pas formées, ni volontaires à plus de 55 ans, avec des changements d'horaires et des rallonges en temps de transports. Une manière déguisée de provoquer des démissions. Les collègues restant sur leur postes, solidaires des mutées, ont toutes compris que pour eux, cela voulait dire la moitié des postes supprimés et donc encore plus de boulot.

Mais c'était sans compter que les salarié-es s'étaient préparées à ne pas laisser passer une réorganisation qui allait tout chambouler. Alors quand les lettres des mutations sont tombées, la réaction a été à la hauteur du mépris de la

direction : grève immédiate sur tous les sites de l'Etat concernés (Préfecture, DDT, DDETS, Finances et TA) et **pas un seul non gréviste !**

Au bout de trois semaines, les patrons ont reculé en annulant les mutations et en se retirant de ces chantiers. La grève a encore duré trois semaines, mais Elios dans un esprit revanchard, n'a pas cédé sur le paiement des jours de grève. Cette revendication parfaitement légitime a été nié par les patrons qui n'ont reculé devant aucune méthode d'intimidation : lettre de menace de licenciements, recours illégal à l'embauche de CDD pour remplacer les grévistes, etc...

Malgré cela, les grévistes ont tenu bon. C'est ce tous ensemble, soudé et déterminé jusqu'au bout qui a fait la force des grévistes. Et pas question de grève à la maison comme on le voit trop souvent. Les grévistes se sont réunis tous les jours, ont élu un comité de grève, en prenant leurs décisions démocratiquement. C'est bien ce qui a fait peur aux patrons car ceux-ci ont refusé toute discussion en tête à tête avec les grévistes, se contentant de discuter au niveau national avec les représentants CGT.

La reprise du travail s'est faite la tête haute avec le sentiment de s'être fait respecter et l'accueil des salarié-es de l'Etat a été chaleureux. Elios débarrasse le plancher et une nouvelle entreprise est arrivée le 2 mai. Mais Elios-Derichbourg n'en a pas fini avec les grévistes, car collectivement, tous ont déposé des dossiers aux prud'hommes pour les nombreuses infractions. Nous remercions tous les camarades de la CGT, l'UD, l'UL qui ont soutenu cette grève, les syndicats des sites de l'Etat et tous ceux qui ont enrichi la cagnotte de soutien à la grève. Et puis un grand merci à notre camarade Charles pour son précieux soutien juridique !

QUE FAIT MADAME LE MAIRE D'AMIENS POUR LES PLUS DÉMUNI-ES APRÈS LE DÉCRET ANTI-MENDICITÉ APPLICABLE DEPUIS LE 1^{ER} MAI ?

Vingt personnes sans hébergement échouées à la gare d'Amiens!

Faute de places suffisantes en hébergement d'urgence, le 115 étant, à nouveau, saturé, 20 personnes dont 12 enfants ont passé une bonne partie de la soirée du jeudi 3 mai à la gare d'Amiens avant de se disperser dans la nuit.

Au moins 12 enfants à la rue, dont un bébé de 7 mois : RESF alerte sur la situation des familles sans-abri à Amiens...

La fermeture d'un lieu d'hébergement d'urgence provoque l'inquiétude du Réseau éducation sans frontières, car certaines familles qui y étaient hébergées se retrouvent sans solution. Les bénévoles ont été reçus le jeudi 2 mai à la préfecture de la Somme.

"C'était la catastrophe hier à la gare, déplore Didier Cottrelle, bénévole du Réseau éducation sans frontières de la Somme, le vendredi 3 mai. À 22h30, il restait vingt personnes dans le hall, avec douze enfants, dont un bébé de sept mois. Toutes les familles ont appelé le 115, à 19h30, à 21h, à 22h30, pas de solutions."

Après le constat fait à la gare jeudi soir, RESF 80 a décidé d'adresser un courrier au directeur de cabinet de la préfecture et aux services de la DDETS.

Le dispositif, mis en place pour les mois d'hiver, avec une trentaine de places, a fermé ses portes, le mardi 30 avril, pour travaux. Une mauvaise surprise pour le RESF de la Somme, qui espérait une prolongation jusqu'à la fin du mois de juin.

Les 11 femmes et 27 enfants qui y étaient hébergés ont donc dû quitter les lieux. *"À partir de mardi soir, les mamans se sont mises à appeler le 115, explique Didier Cottrelle. La plupart des mamans ont été prises en charge, mais relativement tard dans la soirée, voire dans la nuit. Deux mamans étaient restées dehors, et le RESF a décidé de les mettre à l'abri à l'auberge de jeunesse, parce qu'il y avait des enfants en bas âge."* Mais il leur faut, chaque jour, trouver une nouvelle solution.

Une centaine de manifestants se sont rassemblés, mercredi 8 mai au soir, devant la mairie d'Amiens contre l'arrêté anti-mendicité pris par la municipalité. Un sit-in à l'appel de plusieurs associations, dont les Maraudes citoyennes amiénoises et la Coordination des intermittent-e.s et précaires de Picardie. Marqué par des prises de parole, ce rassemblement a eu lieu pile une semaine après l'entrée en vigueur de l'arrêté, qui concerne une vingtaine de rues de l'hypercentre de la ville.

LOGEMENT : POUR RÉSOUDRE LA CRISE, LA LOI KASBARIAN ENTERRE LES HLM !

Le projet de loi « sur l'offre de logements abordables » a été présenté en Conseil des ministres le vendredi 3 mai. Il s'attaque à la loi SRU et aux détenteurs de HLM, pour tenter de masquer la chute sans précédent de la construction. Une manœuvre grossière, dénoncée par les associations.

Trois jours après la parution des chiffres de la construction les plus bas depuis 2015, il reprend à son compte la promesse d'un "choc de l'offre" déjà formulée il y a six ans par le président Macron, en faisant des locataires HLM les responsables du manque de logements abordables en France.

Une attaque injustifiable contre la loi SRU !

Présentée comme un outil au service de mixité sociale, la mesure interroge sur sa pertinence, à l'heure où le manque de logements touche en priorité les classes populaires, salariées au SMIC ou juste au-dessus, dont les revenus ont totalement décroché des prix, à la location comme à l'achat.

« Ces logements locatifs intermédiaires s'adressent pour l'essentiel à un public très différent des demandeurs HLM, puisque les plafonds de ressources permettent d'y loger plutôt des cadres, jusqu'à 7 500 euros par mois pour un couple avec deux enfants dans des villes comme Lyon ou Lille », ont rappelé, dans un communiqué commun, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), la Fondation Abbé Pierre (FAP) et l'Union sociale pour l'habitat (USH). Cette préférence pour le LLI est d'autant plus incompréhensible que le HLM est déjà une réponse pour les classes moyennes, 70 % des ménages étant déjà éligibles aux HLM.

Un surloyer dès le premier euro de dépassement du plafond !

La loi présentée vendredi entend aussi « mettre fin au "logement à vie", a proclamé le ministre du Logement. Pour cela, elle prévoit une série de mesures qui vont pénaliser les locataires HLM ayant connu une légère amélioration de leur niveau de vie. Le surloyer, ce complément jusque-là appliqué aux locataires dont les revenus avaient dépassé de 20 % les plafonds d'attribution, sera désormais mis en place dès le premier euro au-dessus des dits plafonds. Le texte prévoit aussi de réduire « de 50 % à 20 % le dépassement de plafond de ressources applicable dans le parc social », seuil au-delà duquel les locataires devront quitter leurs logements.

Ce durcissement, alors que des limites existaient déjà, va peser comme une épée de Damoclès sur des locataires HLM, dont, rappelle l'USH, 88 % ont des revenus inférieurs à 2.333 euros par unité de consommation. « Ça peut être des personnes qui ont 2.000 ou 2.500 euros de revenus ». Mais quel logement vont-elles trouver ?

"La marche entre le coût du logement social et celui du locatif privé est parfois tel que l'inquiétude, c'est que les personnes ne trouvent pas de logement du tout ! » Présentée comme un outil de mobilité résidentielle et de justice sociale, la mesure doit selon le gouvernement permettre de « libérer » **30.000 logements sociaux pour répondre aux 2,6 millions de demandeurs**. Une façon de faire payer aux pauvres des décisions gouvernementales qui ont fait chuter la production HLM de 40.000 logements...

Fidèle à ses démarches libérales, le projet de loi porté par Guillaume Kasbarian ne s'occupe, en dehors d'un article destiné à permettre aux maires de libérer du foncier, que de la refonte du logement social, désigné à la fois comme **seul responsable** et comme seule solution à la crise.

Autre nouveau motif d'inquiétude pour les ménages fragiles, déjà les plus touchés par le mal logement, la loi autorise les bailleurs à **modifier les loyers à la relocation pour les ajuster sur ceux, beaucoup plus élevés, des logements neufs**. « Cela aboutirait en quelques années à finir de faire disparaître le parc HLM à très bas loyer (autour de 5 €/ m²), qui est pourtant le seul encore accessible aux ménages pauvres. Comment faire accéder au logement des personnes sans-domicile dans ces conditions, dans le contexte de baisse des APL ? »

FINISTÈRE : AUDITION DE PLUSIEURS MILITANTS SYNDICAUX SOUS LE RÉGIME DE LA GARDE À VUE !

Ces derniers jours, plusieurs militants CGT Hospitaliers du département du Finistère ont reçu des convocations pour les 22,23 et 24 mai, au commissariat de Quimper, sous le régime de la garde à vue pour « séquestrations et violences en réunion sur personnes chargées de mission de service public. »

Cette convocation fait certainement référence à des plaintes déposées suite à la réunion du 14 septembre 2023 à l'ARS du Finistère à Quimper au sujet de la fermeture des urgences de l'Hôpital de Carhaix. La CGT condamne un nouvel épisode de répression syndicale avec des pressions inadmissibles sur les représentants syndicaux qui n'ont fait que défendre l'Hôpital public, ses agents et revendiquer la sécurité sanitaire de la population du pays de centre Bretagne.

Aucun membre de la CGT, sur place, n'a séquestré quiconque ce jour là. Aucun membre de la CGT n'a commis de violences physiques ou verbales envers des personnes présentes.

GRÈVE DANS L'ÉDUCATION LE 14 MAI !

Les syndicats enseignants, CGT, FO et SUD, appellent à une journée de grève contre le choc des savoirs le mardi 14 mai. Dix jours plus tard, le samedi 25 mai, une mobilisation aura lieu avec les parents d'élèves (FCPE), les syndicats lycéens et un arc syndical enseignant plus large comprenant également la FSU et l'UNSA.

LA LUTTE DES MA FRANCE RAISONNE AVEC CELLES DE TOUS LES TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE !

Assez de milliards aux entreprises sans contrepartie ! Rassemblement lundi 13 mai devant le tribunal de commerce de Bobigny.

MA France, avec la complicité de Stellantis, semble vouloir accélérer sa casse sociale. Ce qui devait être une audition devant le tribunal de commerce le 6 mai, pour une demande de cessation de paiement, s'est transformée au dernier moment en demande de liquidation.

Les patrons jouent avec les nerfs des salariés en espérant les démobiliser. Ils peuvent compter pour cela sur l'appui du Ministre de l'Industrie qui a osé mettre sur le dos des salariés les difficultés de MA France, en parlant de syndicat « *minoritaire* » ayant « *décidé d'arrêter le travail* » ce qui aurait bloqué un accord et « *précipité la mise en procédure administrative* ».

Des éléments de langage fournis par les patrons destructeurs d'usines, totalement fallacieux et qui témoignent d'une totale méconnaissance des réalités d'un mouvement social. Premier élément si des syndicats dit « *majoritaires* » souhaitent signer un accord rien ne les en empêche.

La vérité c'est qu'aucun syndicat n'a signé ce fameux accord tant loué par Monsieur Lescure. C'est un fait indéniable. Deuxième élément, la grève a été votée par les salariés et a été soutenue par l'ensemble des organisations syndicales de l'entreprise. Un mouvement qui a été depuis reconduit suite à des votes en assemblée générale.

Une usine qui ne tourne plus, cela veut dire que très majoritairement les salariés ont décidé de la grève, ce ne sont ni les syndicats « *majoritaires* » ni les syndicats « *minoritaires* » qui se mettent en grève mais bien les travailleurs. Les manœuvres des patrons ne font qu'attiser la colère des MA France : **Rassemblement devant le tribunal de commerce lundi 13 mai à 13h15** pour faire entendre la détermination des salariés alors que le juge devra statuer sur la demande de liquidation.

JO PARIS 2024 : UN APPEL À LA GRÈVE À LA SNCF EN ÎLE-DE-FRANCE LE 21 MAI !

Les syndicats souhaitent obtenir de meilleures compensations pour la période des Jeux olympiques 2024.

Le bras de fer continue. Les syndicats de cheminots appellent à une journée de grève le 21 mai prochain en Île-de-France. Tous les RER, les transiliens, ainsi que le tram 4 devraient être concernés par le blocage.

L'objectif de cette mobilisation des employés de la SNCF est d'obtenir de meilleures compensations pour la période des JO. Une table ronde serait prévue entre la direction de la SNCF et les syndicats le lendemain de cet appel à la grève, le 22 mai.

RER et transiliens concernés

Pour l'heure, la SNCF propose une indemnité de 50 euros brut (soit environ 30 euros net) les jours d'épreuve. Cette indemnité journalière est complétée par d'autres mesures, concernant la garde d'enfants notamment. Ce montant ne satisfait pas les cheminots, qui plaident pour une prime fixe supérieure à 100 euros, au même titre que la RATP.

Cette journée de grève sera aussi l'occasion pour la CGT d'évoquer des questions structurelles pour les employées de la SNCF tels que l'emploi ou les salaires.

BOULANGERIE INDUSTRIELLE NEUHAUSER DE FOLSCHVILLER (MOSELLE) : LICENCIEMENT DU DÉLÉGUÉ SYNDICAL CGT !

Licenciement de Christian Porta, au motif qu'il aurait « *harcelé* » sa direction, ce que conteste l'inspection du travail, qui s'oppose à son licenciement. Engagé sur tous les fronts depuis des années, Christian Porta dénonce une « *radicalisation du patronat* ».

Une figure marquante du syndicalisme du Grand Est débarquée. Alors que, vendredi 10 mai, a eu lieu un nouveau référé devant les prud'hommes pour demander la réintégration immédiate du délégué CGT de l'enseigne de boulangerie industrielle Neuhauser, Christian Porta, son licenciement suscite une indignation massive.

« *Le patronat cherche à tout prix à casser la CGT, nous en avons un exemple remarquable ici* », observait, jeudi 25 avril, la secrétaire générale CGT de l'Union des syndicats des travailleurs de l'agroalimentaire et des forêts (Ustaf) Dorothee Unterberger, lors d'une manifestation de soutien devant l'usine de Folschviller (Moselle) qui avait réuni plus de 300 personnes, dont certaines venues de toute la France.

« Une jonction entre syndicalistes et gilets jaunes » !

Entré en 2015 à l'usine de Neuhauser, qui produit des pains et des viennoiseries pour les grandes surfaces, essentiellement Lidl, mais aussi pour le marché mondial, il y monte dès 2016 une section syndicale CGT qui remporte immédiatement plus de 70 % des voix aux élections professionnelles. C'est le temps des luttes contre la loi travail et, lorsque **la direction décide de supprimer deux des trois sites de Neuhauser à Folschviller**, le syndicat se lance dans la bataille contre les licenciements économiques.

« *On a fait notre petite réputation en Moselle sur les grèves qu'on a menées au moment des licenciements économiques* », confie Christian Porta.

Pendant le mouvement des gilets jaunes, à partir d'octobre 2018, les syndicalistes décident de rejoindre les mobilisations. « *On a fait des grèves ensemble, les gilets jaunes sont venus nous soutenir. On allait avec eux sur*

les ronds-points. En Moselle, c'est l'un des rares endroits où on a réussi à faire la jonction entre syndicalistes et gilets jaunes », observe le délégué CGT.

Mais l'action de la section syndicale ne s'arrête pas aux revendications dans l'entreprise. Lors de la crise du Covid, les employé-es de l'usine **réquisitionnent les produits alimentaires tout à fait propres** à la consommation que la direction avait décidé de jeter, pour **les distribuer aux associations d'aide alimentaire de la région**. Christian Porta rappelle que la CGT a également obtenu récemment les 32 heures payées 35, qu'elle a réussi à faire créer une trentaine d'emplois, et qu'elle a également arraché des augmentations de salaire importantes. « *Quand j'ai commencé, je gagnais 1 300 euros par mois, maintenant on gagne 2.000 euros, c'est cela aussi, le fruit de luttes qu'on a menées pendant plusieurs années* », note le délégué CGT.

« Une multinationale de l'agrobusiness » !

Car mener le combat social sur le site principal du groupe Neuhauser, comme l'a fait Christian Porta, c'est aussi toucher à l'une des bases stratégiques d'un géant mondial de l'agrobusiness. Derrière cette enseigne, il y a désormais toute la puissance du **premier groupe céréalier français, InVivo, qui emploie 14.500 salariés sur 90 sites industriels dans 36 pays**, et annonce un chiffre d'affaires de **12,4 milliards d'euros en 2022-2023**. Racheté une première fois en 2014 par un autre fleuron de l'agroalimentaire, Soufflet, Neuhauser a en effet été repris en 2021 par InVivo, qui se présente comme un groupement de coopératives agricoles. « *InVivo, c'est une entreprise qui appartient à des agriculteurs, on n'est pas dans un modèle capitaliste* », insiste pourtant le directeur des ressources humaines du groupe !!!

De qui se moque-t-on ?

« *Ils appellent ça une coopérative de coopératives, mais ce n'est plus une coopérative, c'est une giga-entreprise. Ils ont juste le titre pour obtenir des aides, mais derrière, c'est une vraie multinationale de l'agrobusiness* », conteste de son côté Christian Porta.

InVivo possède également de nombreuses autres enseignes françaises, comme Jardiland ou Gamm vert, mais aussi des malteries, des silos céréaliers dans les ports, tout en étant en prise directe avec les grands céréaliers français. « **192 coopératives céréalières travaillent pour InVivo, un agriculteur sur deux est dépendant du groupe, et 40 % des céréales françaises viennent des agriculteurs qui travaillent pour InVivo. C'est aussi un grand vendeur de pesticides** », rappelle le délégué CGT.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement